

Adjoint des cadres hospitaliers de classe supérieure

Informations sur le concours

Publié le :	15-09-2025
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	08-01-2026
A propos du poste :	

Un concours externe sur titres pour le recrutement d'adjoint des cadres hospitaliers de 2ème grade (classe supérieure) est ouvert afin de pourvoir 1 poste au Centre Hospitalier Le Vinatier comme suit :

1 poste dans la branche « gestion administrative générale ».

Le concours externe sur titres est constitué d'une phase d'admissibilité et d'une épreuve d'admission.

La phase d'admissibilité du concours externe sur titres consiste en la sélection, par le jury, des dossiers des candidats qui ont été autorisés à prendre part à ce concours. Le jury examine les titres de formation en tenant compte de l'adéquation de la formation reçue à la branche pour laquelle concours le candidat ainsi que des éventuelles expériences professionnelles.

La liste d'admissibilité est établie par le jury par ordre alphabétique. Elle fait l'objet d'un affichage dans l'établissement organisateur du concours. Les candidats admissibles sont convoqués par courrier à l'épreuve d'admission.

L'épreuve d'admission : entretien avec le jury noté de 0 à 20

L'épreuve d'admission au concours externe sur titres consiste en un entretien à caractère professionnel avec le jury.

Il vise à apprécier les connaissances générales du candidat, ses qualités de réflexion et de synthèse ainsi que son intérêt pour la fonction.

1° L'entretien à caractère professionnel se compose :

d'une présentation par le candidat de sa formation et de son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues à un adjoint des cadres hospitalier du 2e grade dans la branche dans laquelle il concourt (durée de l'exposé du candidat : 5 minutes) ;

d'un échange à partir d'un texte court, le cas échéant sous forme de mise en situation, en rapport avec les connaissances et missions d'un adjoint des cadres du 2e grade comportant deux à trois questions auxquelles le candidat doit répondre, visant à apprécier les qualités personnelles du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète. Cet échange s'appuie sur le programme mentionné selon la branche pour laquelle le candidat concourt, au I ou au II de l'annexe I du présent arrêté (durée : 25 minutes).

La durée totale de l'épreuve est de 45 minutes, dont 15 minutes de préparation de l'échange correspondant à la mise en situation ; cette épreuve est notée de 0 à 20 (coefficient 4).

Pour cette épreuve, le jury dispose du curriculum vitae du candidat.

Nul ne peut être admis si la note totale obtenue à l'épreuve d'admission est inférieure à 40 sur 80.

A l'issue de cet entretien, le jury établit par ordre de mérite la liste de classement des candidats définitivement admis.

Informations sur l'établissement

Nom : Centre Hospitalier Le Vinatier

Ville : 69500 Bron

Site Web : <http://www.ch-le-vinatier.fr>

Pour candidater

Date limite de
candidature : 14-10-2025

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature pour le concours externe, les candidats qui doivent être titulaires d'un titre ou d'un diplôme sanctionnant deux années de formation classée au moins au niveau III (BAC + 2) ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé.

Pièces à fournir :

Les demandes d'admission à concourir doivent être accompagnées des pièces suivantes, en 4 exemplaires :

- 1) Une demande d'admission à concourir (lettre de motivation) établie sur papier libre ;
- 2) Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
- 3) Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;
- 4) Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

5) Le cas échéant, un état signalétique des services publics (relevé de carrière à demander à votre gestionnaire RH) accompagné de la fiche du poste occupé (profil de poste) ;

6) Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°2) sera faite par la Cellule Concours.

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE ACCEPTE

Adresse postale
pour l'envoi des
candidatures :

Les demandes d'admission à concourir doivent être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception, au plus tard le 14 octobre 2025, au Directeur des Ressources Humaines du Centre Hospitalier Le Vinatier, à l'adresse suivante :

Centre Hospitalier Le Vinatier

Direction des Ressources Humaines – Cellule concours

BP 300 39 – 95 Boulevard Pinel

69678 Bron Cedex